

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1404/SG/CD rendant exécutoires les délibérations n°s 514, 515 et 516/6e L du 29 août 1968 de la Commission permanente de la Chambre des Députés accordant À des parcelles de terrains en concession provisoire.

n° 1404/SG/CD

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1968

Date de publication
9 septembre 1968

Date du numéro
25 septembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

sont rendues exécutoires les délibérations n°s 514, 515, 516/6e L du 29 août 1968 de la Commission permanente de la Chambre des Députés accordant des parcelles de terrains en concession provisoire.